

Pas de minute de silence dans les écoles : le gouvernement recule devant l'islamisme grandissant

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 28 mars 2018

Source [Le Salon Beige] Contrairement aux attentats de 2015, **le ministère de l'Education nationale ne demande pas formellement à ce qu'une minute de silence soit observée dans les écoles et lycées** en hommage au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame.

Il a seulement appelé à un moment de recueillement accompagné d'un temps d'explication et d'échange notamment pour rappeler aux plus jeunes le rôle des forces de sécurité au service des Français. [Le message du ministre](#) fait bien attention de ne pas mentionner le caractère islamiste de l'attentat :

"Le vendredi 23 mars, quatre de nos compatriotes ont perdu la vie au cours d'une attaque terroriste à Carcassonne et à Trèbes (...) Dans les écoles et les établissements scolaires, il est important que ce moment de recueillement, dont la forme doit prendre en compte l'âge des élèves, puisse être accompagné d'un temps d'explication et d'échange.

L'acte héroïque du colonel Arnaud Beltrame, qui a donné sa vie pour en sauver d'autres, vient rappeler notre appartenance à un ensemble qui nous dépasse : la Nation. Cela nous invite à réfléchir aux notions de courage, de dépassement de soi et de citoyenneté au XXIe siècle. Ce moment d'hommage sera également l'occasion de rappeler le rôle des forces de sécurité au service des Français. Ainsi, les élèves pourront prendre conscience que la République se nourrit et grandit par l'engagement de chacun (...)

L'école a pour mission de transmettre des savoirs et des valeurs. A un moment où des forces obscurantistes cherchent